

Petites nouvelles du G.R.E.H.C.

- L'évènement du **21 avril : 26^{ème} salon des collectionneurs**
La boulangerie, les boulangers d'autrefois et ceux d'aujourd'hui seront à l'honneur dans une exposition.
Auprès des marchands, vous trouverez des timbres, des cartes postales, des modèles réduits ainsi que des fers à repasser, etc...
- Le **18 mai : la nuit des musées** pendant laquelle le groupe Gergovia vous fera danser rue Joachim Gladel de 19h à 22 h.
Visite gratuite du musée dans les mêmes horaires.
- **Journée du Patrimoine de pays le 16 juin** sur le thème du patrimoine rond. Exposition de médailles, de pièces de monnaie et démonstration de tournage sur bois.

Association GREHC / Musée de la Blanchisserie, 104 avenue J. GLADEL,
69 290 CRAPONNE

04 78 57 23 37 ou 04 78 57 15 40, www.grehc.fr, grehc.contact@free.fr

AVRIL 2013 N° 46

L'ACTUALITE EN 1885 - 1886

Craponne se prépare à de grands changements avec la mise en service de la ligne de chemin de fer Lyon Saint- Just – Vaugneray.

La commune, comme en 2013, est recensée. On appelle cela un dénombrement. Les résultats sont les suivants :

- 1973 habitants
- 337 maisons
- 640 ménages

Malgré l'apparition à Craponne du phylloxéra, sorte de puceron ravageur de la vigne qui a donné son nom à la maladie, on s'apprête à fêter en grande pompe le 14 juillet 1885. De nombreuses distractions sont au programme.

La commune va dépenser 396.25 F. Elle achète les boissons chez les différents cafetiers de la commune :



-12 bouteilles chez Bonjour

-31 chez Deschol

-9 chez Gladel

-6 chez Morlon

-23 chez Roby

-25 chez Bouchaud

Elle paie aussi 154 F les repas du bataillon scolaire et de la musique, 20 F pour l'orchestre, 18 F pour les drapeaux et les torches et 43.45 F pour l'achat de bougies.

Aujourd'hui, la fête se résume à une cérémonie devant la mairie avec la fanfare de Vaugneray et un bal public dont la mairie finance la sono le soir du 13 juillet, bal et buvette organisés par les conscrits.



Comme vous pouvez le constater sur cet extrait de registre d'Etat Civil de 1886, le secrétaire de mairie s'appelle Monsieur Dutruge. Il est aussi instituteur, comme c'est souvent le cas à cette époque.

La mention « baptisé dans l'église de Craponne » apparaît sur le bulletin du registre d'état civil. Rappelons que la loi de séparation de l'église et de l'Etat ne date que de 1905 et il n'est pas étonnant alors d'associer l'Eglise et l'Etat.

C'est le vicaire, M J Voyant qui a signé le registre.

En fait, ce bulletin n'est pas considéré comme un acte officiel et n'est donc pas un acte légal, c'est pourquoi la signature du maire n'apparaît pas.